

ALERTE CYCLONE - NIVEAU GRIS

 PRÉFET DE LA GUADELOUPE <small>Liberté Égalité Fraternité</small>	EXPÉDITEUR CABINET DU PRÉFET SIDPC Téléphone : 0590 99 69 01/ 0690 54 04 10	DESTINATAIRES <input type="checkbox"/> CODIS <input type="checkbox"/> OVSG <input type="checkbox"/> CORG <input type="checkbox"/> BRGM <input type="checkbox"/> CIC <input type="checkbox"/> COMIL <input type="checkbox"/> SAMU <input type="checkbox"/> DIR. DE LA MER <input type="checkbox"/> ARS <input type="checkbox"/> DEAL <input type="checkbox"/> RECTORAT <input type="checkbox"/> ROUTES DE GUAD. <input type="checkbox"/> EMIZA <input type="checkbox"/> OPERATEURS <input type="checkbox"/> DIRECTIONS <input type="checkbox"/> MAIRIES	
Date :	21/10/23	Message n°	11
Heure :	15h00	Nb de page (dont celle-ci) :	2

Phénomène :	Type :	Ouragan de catégorie 1
	Nom :	TAMMY
	Fin d'événement estimée :	Dimanche 22/10/23 à 17:00
Situation actuelle :	Position estimée :	21-10-2023 à 15 UTC : 16.0 N 60.7 W
	Distance à la Guadeloupe :	92 km
	Déplacement :	Nord-ouest 325 degrés à 13km/h
	Pression estimée au centre :	988 hPa
	Vents moyens maximum sur 1 mn :	VENT 75 nœuds (140 km/h) , RAFALES 90 nœuds (170 km/h)
Prévisions :	<p>Fortes pluies et orages De fortes averses sont attendues sur l'ensemble de l'Archipel pour la soirée et nuit prochaine. Les averses sont très fréquentes, orageuses et durables. Elles peuvent donner beaucoup d'eau en peu de temps. Elles se poursuivent également Dimanche. Les cumuls attendus sur l'épisode sont de l'ordre de 250 millimètres (voire plus) (1mm = 1 litre par mètre carré)</p> <p>Vent Le vent va progressivement s'établir au secteur Sud-ouest à sud et commencer à faiblir. Les vents moyens pourraient atteindre des valeurs comprises entre 30 et 50 km/h, voire un peu plus très localement, avec des rafales de l'ordre de 110 km/h sur le relief et sous les orages. Le vent va ensuite basculer sud-ouest à sud en fin d'après-midi puis s'orienter sud à sud-est dimanche, assez fort. Toujours un risque de rafales sous averses orageuses.</p> <p>Mer La mer est peu énergétique mais va générer des creux de 4m50 à 5m voire 6m et plus autour de la Désirade, par houle d'Est puis progressivement de nord. Toutes les côtes exposées à l'Est et au Sud subiront de forts déferlements. Des submersions de parties basses du littoral sont possibles. La mer commence à s'amortir en soirée.</p>	
Données observées :	Données du houlographe de la Grande-Vigie : sur les dernières heures creux à 4m en moyenne, jusqu'à 6 m en hauteur max, par houle d'Est, période de 11 secondes. Sur les 06 dernières heures on a relevé: - 50 mm à St Claude Maison du Volcan -	

	4 mm à la Désirade Le vent moyen est de 20 à 30 km/h sur l'Est de l'archipel, avec des rafales atteignant les 60 à 70 km/h à Saint-François, Anse-Bertrand la Joyeuse.
Prochain bulletin :	Samedi 21/10/2023 à 18:00 heures légales

MESURES À PRENDRE

Mesures Individuelles mentionnées par Météo France dans son message	<p>GMI1 : Se tenir informé de la situation météo et des conséquences du passage du phénomène sur l'île ;</p> <p>GMI2 : Rester prudent en sortant de l'endroit où vous étiez abrité ;</p> <p>GMI3 : Le retour dans leur habitation respective des personnes évacuées ne s'effectue qu'après reconnaissance et accord des autorités municipales</p> <p>GMI4 : Essayer d'établir un bilan des dégâts autour de votre habitation en restant très prudent : 1) Consolider et réparer votre habitation sans prendre de risque ; 2) Rester éloigné des points bas, des cours d'eau et des pentes abruptes ; 2) Dégager les alentours de votre habitation et déblayer les abords prudemment ; 3) Ne pas toucher les fils électriques et téléphoniques rompus et tombés à terre ; 4) Assister les voisins et prévenir les secours en cas de besoin ;</p> <p>GMI5 : Ne pas gêner les équipes de secours, et éviter les déplacements inutiles ;</p> <p>GMI6 : Ne pas encombrer le réseau téléphonique sauf URGENCE ;</p> <p>GMI7 : Ne pas franchir les ravines ou fossés submergés de même que les bordures de cours d'eau ;</p> <p>GMI8 : Vérifier la qualité de l'eau avant de la consommer ainsi que les aliments conservés dans le réfrigérateur (ou congélateur) ;</p> <p>GMI9 : Si vous êtes blessé ou malade, consulter le centre de secours le plus proche.</p>
--	---

Mesures Collectives adaptables au contexte par le Préfet	<p>GMC1 : Mettre en œuvre de toutes les équipes de déblaiement et de secours pour secourir les blessés, rétablir les communications, loger les sans-abri, faire réparer sommairement les habitations endommagées ;</p> <p>GMC2 : Les maires rendent compte dans les meilleurs délais à la préfecture (COD) les informations sur les dégâts subis ;</p> <p>GMC3 : Mettre en place les moyens de prévention des actes de pillage ;</p> <p>GMC4 : Héberger et procurer les repas pour les sans-abri, dans les bâtiments municipaux désignés ;</p> <p>GMC5 : Transporter les blessés vers les postes de secours ET NON VERS LES HÔPITAUX ;</p> <p>GMC6 : Les personnels médicaux d'astreinte à domicile rejoignent leur poste dans les conditions prévues par les plans blancs ;</p> <p>GMC7 : Communication de tous les services au COD d'un premier bilan, des victimes et de la mise en place des mesures sanitaires qu'exige la situation (vaccinations, démoustication, destruction de déchets...) ;</p> <p>GMC8 : Tous les services et acteurs rendent compte de l'état d'avancement de leurs opérations ;</p> <p>GMC9 : Mettre en œuvre les moyens nécessaires à la remise en service rapide des installations aéroportuaires, portuaires et infrastructures routières ;</p> <p>GMC10 : Évaluer et rendre compte des dommages au réseau de distribution d'eau potable, électricité, télécommunications et procéder aux travaux de remise en état ;</p> <p>GMC11 : Contrôle sanitaire de denrées stockées en chambres frigorifiques pour la mise à la vente après le cyclone ;</p> <p>GMC12 : Les réouvertures des écoles, des crèches, des services publics seront préconisées par les autorités dès lors que les conditions le permettront ;</p> <p>GMC13 : Information des médias sur les conséquences du passage de l'ouragan</p>
---	--